

De : Micki < >
Envoyé : mardi 16 septembre 2025 13:33
À : Urbanisme Solliès Toucas <urba@mairie-solles-toucas.fr>
Cc : Rideau Isabelle < >
Objet : Demande d'intégration du rapport complet de l'étude de mobilité au dossier d'enquête publique – Modification n°2 du PLU

Courrier destiné au Commissaire Enquêteur

Objet : Demande d'intégration du rapport complet de l'étude de mobilité au dossier d'enquête publique – Modification n°2 du PLU

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Comme nous vous l'avons indiqué lors de notre passage du 15 septembre 2025, dans le cadre de l'enquête publique relative à la modification n°2 du PLU de Solliès-Toucas, nous avons été surpris de ne pas trouver le **rapport complet de l'étude de mobilité Horizon Conseil** mentionnée dans la notice de présentation.

Nous avons pu consulter un diaporama synthétique est accessible au public via le site de la mairie onglet, "étude de mobilité", comme nous l'avait signalé Madame Huard. Or, les conclusions de cette étude semblent constituer un élément déterminant pour justifier le reclassement du secteur « La Font de Pouille » en zone N et la suppression de l'OAP initialement prévue au PLU 2018.

Afin de pouvoir formuler des observations éclairées et constructives dans le cadre de l'enquête publique, je vous remercie de bien vouloir :

- **me confirmer** si le diaporama actuellement publié en ligne, constitue l'intégralité de l'étude accessible au public
- solliciter la mise à disposition parmi les pièces de l'enquête publique du rapport complet de l'étude Horizon Conseil (comptages, méthodologie, scénarios), afin que l'ensemble des citoyens et parties prenantes puissent en prendre connaissance.

Cette transparence me paraît essentielle pour que les citoyens concernés puissent comprendre les fondements techniques de la modification et participer de manière éclairée au débat public concernant la modification n°2 du PLU.

Je vous remercie pour votre attention et pour la bonne conduite de l'enquête.

Cordialement,

Michel Auger

ci joint : copie d'écran du site de la mairie



MA MAIRIE MA VILLE ENFANCE ET JEUNESSE COHÉSION SOCIALE CULTURE ET LOISIRS DÉMARCHES

03 04 84 29 00 01 A P A



ACCES DIRECT

Agenda
Actualités
Logo partenaire
Alertes SMS
Menus cantine
Portail famille
Accueil de loisirs ODEL

Etude de mobilité

La municipalité a engagé une réflexion sur les enjeux de circulation, de mobilité et de stationnements dans les quartiers allant de la Font du Tiron vers les Andoules, route forestière, route de Valaury. Toujours dans sa démarche participative, la municipalité invite la population à participer aux tables rondes qui seront organisées cette année.



MA MAIRIE MA VILLE ENFANCE ET JEUNESSE COHÉSION SOCIALE CULTURE ET LOISIRS DÉMARCHES

Etude de mobilité

La municipalité a engagé une réflexion sur les enjeux de circulation, de mobilité et de stationnements dans les quartiers allant de la Font du Tiron vers les Andoules, route forestière, route de Valaury. Toujours dans sa démarche participative, la municipalité invite la population à participer aux tables rondes qui seront organisées cette année.

En novembre 2022, une présentation de l'étude participative a été faite à la salle des fêtes par le cabinet Horizon conseil. L'étude a pour objectif d'approfondir les connaissances sur les pratiques de mobilité et ainsi se doter d'une stratégie d'action pour les années à venir.

Dans un premier temps, le bureau d'étude a placé sur nos routes des capteurs directionnels et des compteurs qui vont permettre de mieux connaître et de quantifier les flux de déplacements. Retrouvez ici le diagnostic du cabinet d'études.

Après restitution des données du cabinet d'études, des tables rondes ont été organisées en juin 2023 en présence des élus et des experts du cabinet d'études dont l'objectif a été de permettre aux habitants de ces quartiers de discuter d'axes d'amélioration en prenant en compte l'intérêt général, les contraintes techniques ainsi que les contraintes financières de la commune.

Le 28 mars 2024, une réunion publique s'est tenue dans la salle des fêtes pour restituer les propositions émanant des tables rondes des habitants, ainsi que les propositions du cabinet d'études. Le document de restitution est téléchargeable.

Des aménagements seront réalisés dans les mois à venir pour améliorer et structurer la circulation.

Concernant les propositions du cabinet d'étude

- la municipalité relient et mettra en place sous forme de test

le nouveau sens de circulation au Senes de Valaury

- la mise en place de chaussoir ou tout autres marquages permettant de mieux partager la voie entre cyclistes/piétons/voitures et faire ralentir les automobilistes

- La municipalité ne réalisera pas

ACCES DIRECT

Agenda
Actualités
Logo partenaire
Alertes SMS
Menus cantine
Portail famille
Accueil de loisirs ODEL

De : Pierre Mallet <

Envoyé : mardi 23 septembre 2025 14:03

À : Urbanisme Solliès Toucas <urba@mairie-solles-toucas.fr>

Objet : à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur

Monsieur le commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique portant sur la modification de droit commun n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Solliès-Toucas, nous tenons à vous faire part des observations suivantes :

L'OAP 2 (Font de Pouille), telle que rédigée lors de la révision 2018 du PLU, prévoit la création d'une zone d'habitat pour une trentaine de logements qui serait desservie par une voie d'accès qui longerait des propriétés de l'impasse des coquelicots.

Pour commencer, il semble important de souligner que de telles constructions seraient en complète contradiction avec l'esprit de transition écologique et de respect du paysage prônés dans l'introduction de l'OAP2.

D'un point de vue local, la voie d'accès prévue (en rouge dans l'AOP) et la soixantaine de véhicules qui la pratiqueraient plusieurs fois par jour, créerait une nuisance très importante pour les habitants de l'impasse des coquelicots qui se retrouveraient coincés entre deux routes pratiquées par des véhicules motorisés.

D'un point de vue plus global, la création de tous ces logements augmenterait de façon significative le trafic dans le quartier et sur une route de Valaury en saturation, dont on sait que rien ne peut être fait pour l'élargir, ceci alors que la création de la nouvelle école drainera également bientôt un trafic supplémentaire conséquent sur cette même route de Valaury.

Le quartier a également évolué depuis 2018 et la création d'infrastructures dédiées à la jeunesse ont vu évoluer les fréquentations et les mœurs. Il est désormais normal et banal de croiser des enfants se déplaçant à vélo pour se rendre au Pumptrack ou se déplacer dans le quartier. Il ne fait aucun doute que le risque d'accident impliquant nos enfants serait considérablement accru si le projet de l'OAP 2 (et l'augmentation du trafic qu'il entraînerait) se réalisait, ce qui ne nous paraît pas acceptable.

=> Pour ces raisons, nous demandons la suppression de l'AOP 2 (Font de Pouille) à l'occasion de la révision du PLU 2025.

Le rééquilibrage des zones urbanisées de la commune et la préservation de la vallée du Gapeau, telle qu'elle semble envisagée dans la notice de présentation de la modification n°2 du PLU, nous semble tout à fait appropriée et en accord avec l'évolution du quartier.

Bien cordialement

Pierre MALLET et Audrey BOUANCHEAU

83210 Solliès TOUCAS

De : Benoît Mardirossian < >
Envoyé : lundi 29 septembre 2025 18:59
À : Urbanisme Solliès Toucas <urba@mairie-solles-toucas.fr>
Objet : Enquête publique modification plu n°2

Monsieur le commissaire enquêteur,

Le projet OAP 2 (Font de Pouille), tel que prévu en 2018, prévoit une trentaine de logements et une voie d'accès longeant l'impasse des coquelicots.

Nous considérons que ce projet est incompatible avec les objectifs écologiques du PLU car il générerait d'importantes nuisances pour les riverains, saturerait encore plus la route de Valaury, augmenterait le risque incendie dans une zone sensible et les aléas pour les enfants circulant à vélo dans le quartier et à proximité du pump track.

Pour ces raisons, nous demandons la suppression de l'OAP 2 dans la révision du PLU 2025 et soutenons la préservation de la vallée du gapeau telle qu'envisagée.

Benoît Mardirossian et Elodie Affortit

83210 Solliès-Toucas

-----Message d'origine-----

De : [REDACTED] > Envoyé : lundi 29 septembre 2025 10:15 À : Urbanisme Solliès Toucas <urba@mairie-solles-toucas.fr> Objet : Suppression OAP Font de Pouille

à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique afférente à la modification n°2 du PLU.

Habitant de l'impasse Font de pouille, je suis pour la suppression de l'OAP font de pouille au profit d'une zone naturelle.

Nos quartiers sont trop urbanisés par rapport à la route dangereuse et mal adaptée au flux de véhicules.

De : NUNES, Frederic < >

Envoyé : lundi 29 septembre 2025 10:31

À : Urbanisme Solliès Toucas <urba@mairie-solles-toucas.fr>

Objet : Enquête publique de la modification n°2 PLU : Suppression OAP font de pouille

Bonjour,

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,

J'habite au à Solliès-toucas et je suis pour la suppression de l'OAP font de pouille au profit d'une zone naturelle.

Nos quartiers sont trop urbanisés déjà et la route est trop fréquentée et dangereuse car pas adaptée au flux de véhicules.

Sincères salutations.

NUNES Frédéric

De : La Rosa Christian <

Envoyé : mardi 30 septembre 2025 11:53

À : Urbanisme Solliès Toucas <urba@mairie-solles-toucas.fr>

Objet : TR: suppression PLU

"à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique afférente à la modification n°2 du PLU".

<

bonjour,

j'habite Impasse Font de Pouille et je suis pour la suppression de l'OAP Font de Pouille au profit d'une zone naturelle. Nos quartiers sont déjà trop urbanisés et la route étroite est trop fréquentée ,elle devient dangereuse car pas adaptée pour les piétons et une circulation trop importante .

cordialement.

Mr. la rosa Christian .